

donner son attention et d'oublier qu'il a déjà affirmé qu'au point de vue financier cette doctrine est erronée. J'ai sous les yeux la loi en vertu de laquelle on devait augmenter de 26 millions de dollars la faculté d'achat du public canadien relativement aux chemins de fer National-Canadien et le Grand-Tronc-Pacifique en 1914-1915. Les circonstances qui conseillaient pareille mesure y sont clairement exposées; sir Robert Borden a expliqué que c'était tout comme si on allait emprunter ces deniers à la banque. Puisque sir Robert Borden a adopté la méthode que je propose, je me console que le parti du premier ministre compte des autorités qui sont de mon avis et non pas du sien lorsqu'il affirme que cette doctrine est erronée. Je crois que cette méthode est la seule qui soit sensée; que toutes les autres sont erronées. Si ces fonds sont prélevés à la faveur de l'émission d'obligations, il se peut fort bien que le contribuable canadien ait à payer tribut pour toujours. Si on puise dans le fonds consolidé, à la vérité on n'aide pas aux chômeurs. Il n'y a qu'un moyen, c'est de créer les fonds nécessaires en faisant valoir notre crédit.

M. SPEAKMAN: Monsieur le président, je n'entends pas poursuivre la discussion soulevée par l'honorable député de Wetaskiwin (M. Irvine), seulement j'aurais quelques questions à poser au premier ministre (M. Bennett). Je n'ai pas entendu bien distinctement le chef du Gouvernement quand il a défini les fins pour lesquelles ces deniers seraient employés. Toutefois j'ai cru comprendre qu'ils serviraient au transport ou à aider au transport du fourrage ou d'autres produits de la ferme d'une région à l'autre. Le premier ministre connaît si bien son pays que pas n'est besoin pour moi de lui signaler qu'un besoin véritable et très grave se fait sentir dans certaines régions rurales où la grêle et le ver gris ont fait tant de ravages dans les champs. Si ce n'est pas sorti du cadre de cette résolution, on devrait employer quelque crédit à aider au transport du fourrage des régions où il abonde aux régions dévastées.

J'aurais une autre suggestion à soumettre. Ce serait d'employer une partie de ce crédit pour aider les compagnies de chemins de fer à se servir de houille grasse canadienne au lieu de houille américaine. Je connais fort bien la région houillère de Brazeau, où on est exposé à souffrir grandement du chômage. On retire de cette région une houille de très bonne qualité. Je conseille donc qu'on songe à verser une part de ce crédit aux chemins de fer canadiens de façon à aider à payer le surplus qu'ils auraient à déboursier pour la houille canadienne.

[M. Irvine.]

ne, surtout dans ces zones, où l'on hésite entre l'emploi de cette houille ou de l'autre. Je crois qu'un léger montant rétablirait l'équilibre et, à mon avis, on ne saurait mieux se servir de ces deniers en vue de donner plus de travail.

L'hon. M. BENNETT: C'est précisément pour accéder à ce besoin que les mots que j'ai lus ont été insérés dans les résolutions proposées.

M. SPEAKMAN: Je suis bien aise d'entendre cette déclaration. Je n'avais pas entendu distinctement et je n'aurais pas voulu laisser passer inaperçu cette question.

M. MacLEAN: Monsieur le président, le projet de consacrer 20 millions de dollars à une route nationale a été, en maintes circonstances, discuté à la Chambre. On en parlait comme d'une route nationale allant d'Halifax à Vancouver, seulement on semble n'avoir pas tenu compte de l'île du Prince-Edouard. Pour ce qui est de la résolution proposée j'aimerais à savoir du premier ministre (M. Bennett) quel cas il fait de cette province dans la réalisation de cette entreprise. Certains journaux peuvent prétendre que le chômage ne sévit pas par là. Mais je n'en conviens pas, car, toujours, nous comptons en grand nombre ceux qui désirent être employés à quelques autres travaux, et nous serions heureux qu'on ait les mêmes égards pour cette province que pour toute autre. Est-il juste alors qu'on dépense des fonds publics dans d'autres parties du pays et qu'on ne songe pas à cette province en particulier? J'ai remarqué, lors de la visite de mon bon ami le chef actuel du Gouvernement dans notre province, que les journaux ont fait grand état d'une déclaration, que M. Bennett pourvoirait au coût entier d'une route nationale de Georgetown à Tignish et Borden.

L'hon. M. BENNETT: Mon honorable ami dit-il que j'ai fait cette déclaration?

M. MacLEAN: Nullement, ce sont les journaux qui appuyaient mon honorable ami qui l'ont publié. Je n'ai pas dit qu'il l'avait, lui-même, faite, mais les journaux conservateurs ont fait grand étalage de cette déclaration. Chaque jour le journal publiait des annonces à ce sujet. Nombre de députés ont été élus surtout en conséquence de telles affirmations. Le coût global de la construction de routes permanentes dans la province est fort élevé, et si une province devait bénéficier de la construction de routes au moyen de fonds du trésor fédéral c'est bien celle de l'île du Prince-Edouard. Je voudrais savoir du premier ministre ce que le Gouvernement compte accomplir à ce sujet et si la province